



Chaire en
fiscalité et en
finances publiques

26 novembre 2021

Regard CFFP R2021/13

Préparé par l'Équipe de la Chaire

Regard sur la Mise à jour économique et financière 2021 du Québec

(Le point sur la situation économique et financière du Québec)



Faits saillants de finances publiques et de politique fiscale



**Luc Godbout,
titulaire de la Chaire**

Le déficit au sens de la Loi sur équilibre budgétaire, avant réserve de stabilisation, avait été estimé à 15 G\$ en mars 2021. Il est aujourd'hui réduit à 7,5 G\$.

Manifestement, l'économie performe mieux que prévu. Par conséquent, les revenus du gouvernement sont plus élevés, lui permettant de financer de nouvelles initiatives tout en revoyant ses cibles de déficits à la baisse.

Malgré cette embellie, les défis restent nombreux. On n'a qu'à penser à la présence d'un déficit structurel estimé à 4 G\$, à l'enjeu des soins de santé, au défi de la rareté de main-d'œuvre ainsi qu'à la cible visant à éliminer l'écart de richesse avec l'Ontario d'ici 15 ans.

Faits saillants de finances publiques et de politique fiscale – Mise à jour économique et financière du Québec 2021



1. Une croissance du PIB réel en 2021 plus vigoureuse que prévu en mars dernier, soit 6,5 % vs 4,2 %.
2. Un déficit budgétaire 2020-2021 réduit de moitié, à 7,5 G\$ par rapport aux prévisions du Budget de mars 2021.
3. Des déficits moindres réduisant également le niveau d'endettement anticipé.
4. Un retour à l'équilibre budgétaire toujours prévu pour 2027-2028, en dépit d'un déficit structurel de 4 G\$.
5. Toutes les sources de revenus autonomes en hausse par rapport aux projections du Budget de mars dernier.
6. Une hausse des transferts fédéraux, en partie en raison de l'entente asymétrique sur les services de garde.

Faits saillants de finances publiques et de politique fiscale – Mise à jour économique et financière du Québec 2021



7. Une cible qui est de rattraper le niveau du PIB réel par habitant de l'Ontario d'ici 2036.
8. Un ratio de la dette brute au PIB sous la cible de la Loi dès 2021-2022, mais pas d'atteinte de la cible du ratio de la dette représentant les déficits cumulés au PIB pour 2025-2026.
9. Une Prestation exceptionnelle pour le coût de la vie mise en place pour pallier la hausse du coût de la vie des ménages à faibles et moyens revenus.
10. Une bonification importante du crédit d'impôt remboursable pour frais de garde d'enfants, en particulier pour les ménages de la classe moyenne et les hauts revenus.
11. Une bonification du crédit pour Soutien aux aînés.
12. Un plan pour former, requalifier et attirer 170 000 travailleurs vers cinq secteurs ciblés (santé et services sociaux, éducation, services de garde à l'enfants, génie et technologie de l'information, construction).

| | |
|--|----|
| L'économie | 6 |
| Les finances publiques | 12 |
| Mesures budgétaires et fiscales pour les particuliers | 26 |
| Mesures budgétaires et fiscales visant à contrer la rareté de main-d'œuvre | 32 |
| Mesures budgétaires et fiscales touchant les sociétés | 36 |
| Et après ? | 38 |

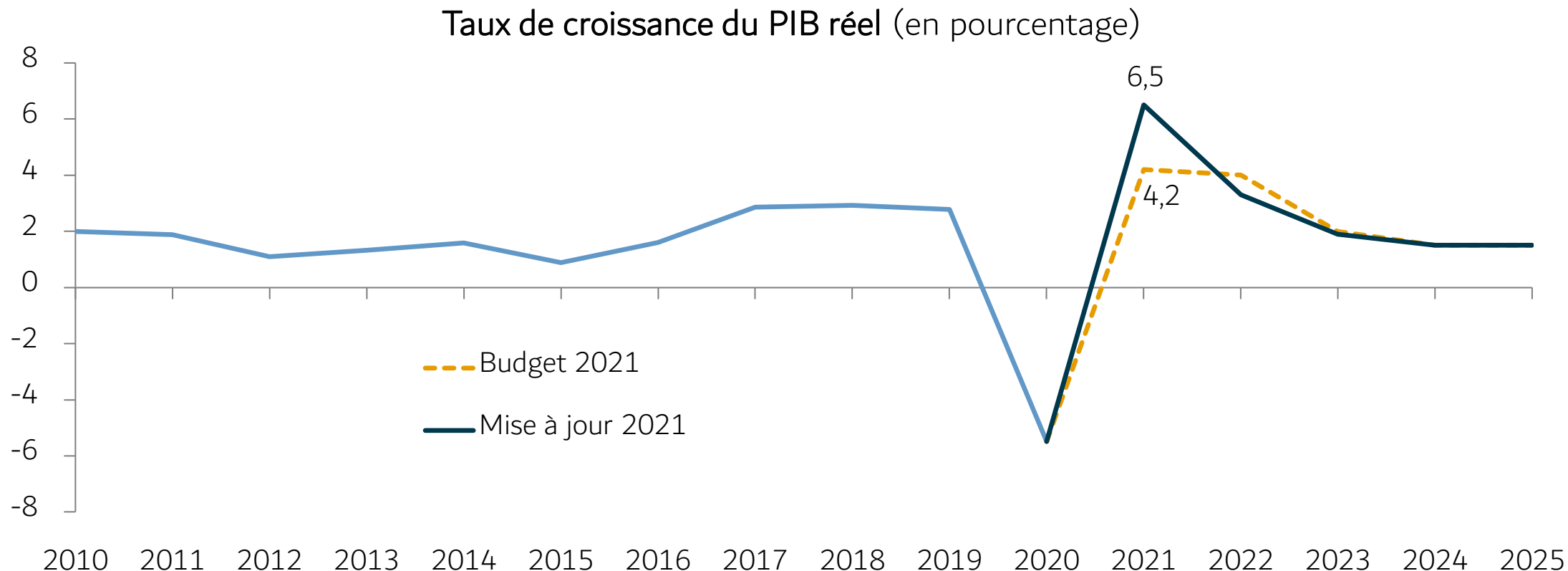
Note : Sauf indication contraire, les informations du présent Regard CFFP sont tirées de deux documents du ministère des Finances du Québec : *Le point sur la situation économique et financière du Québec, Automne 2021* et *Budget 2021-2022. Plan budgétaire*, Mars 2021.



Faits saillants L'économie

Mise à jour économique
et financière du Québec

- La croissance économique de 2021 sera plus vigoureuse que prévu lors du Budget 2021.
- La croissance réelle de moyen terme tendra ensuite vers 1,5 % annuellement, comme prévu.

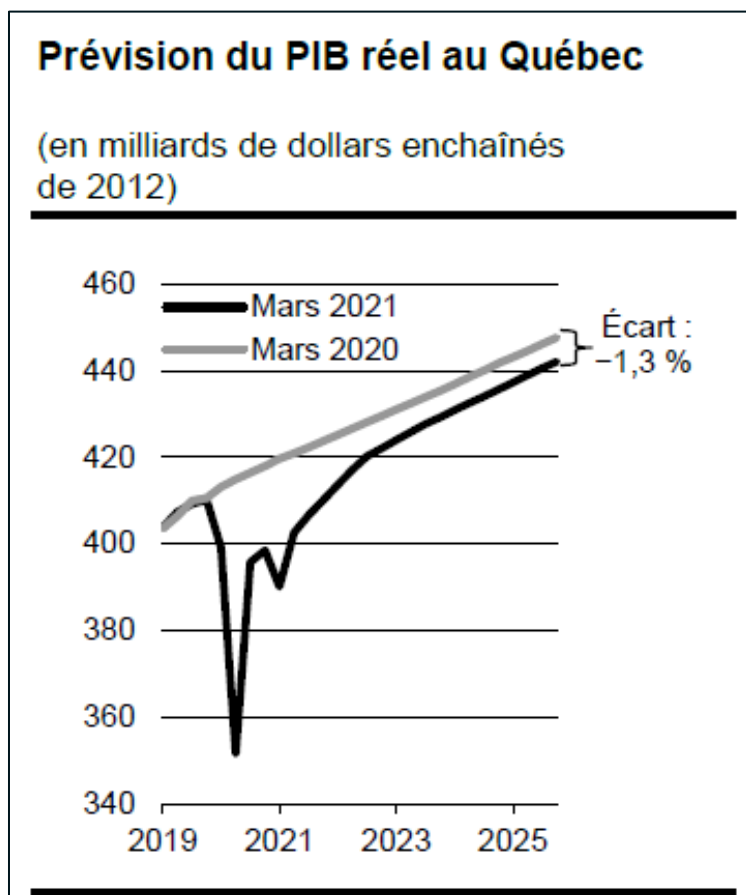


- En tenant compte de l'évolution des prix, le PIB nominal augmenterait de 10,8 % en 2021.

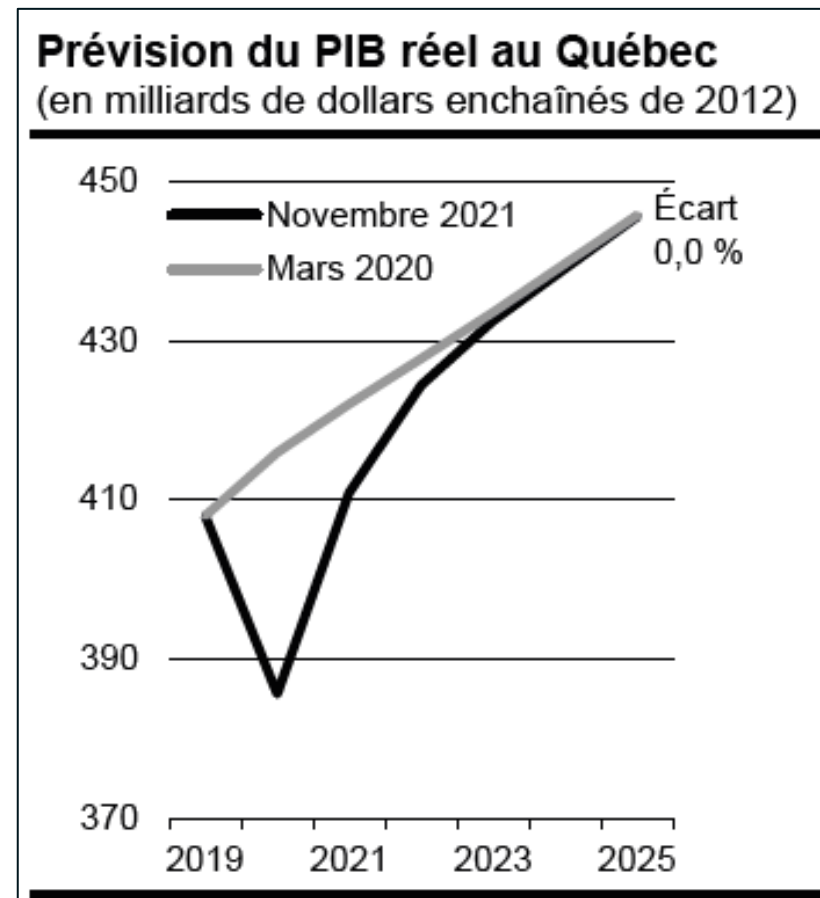
Écart de production

- Les effets économiques négatifs causés par le choc pandémique semblent avoir été moins grands qu'anticipé.
- L'écart du PIB réel avec sa tendance de long terme serait comblé plus rapidement.

Budget Mars 2021



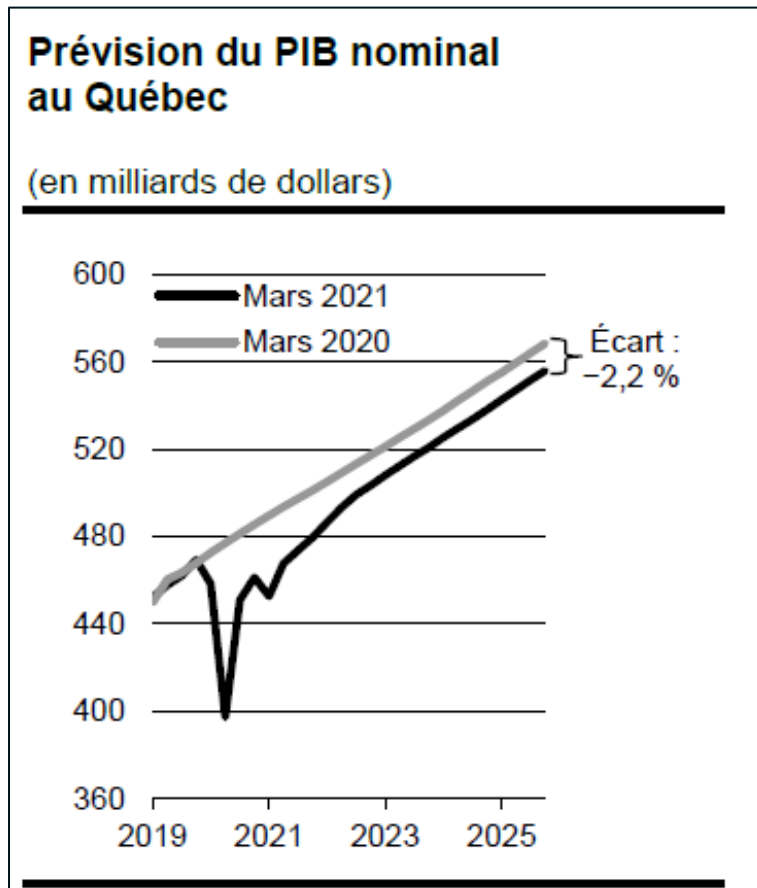
Mise à jour Novembre 2021



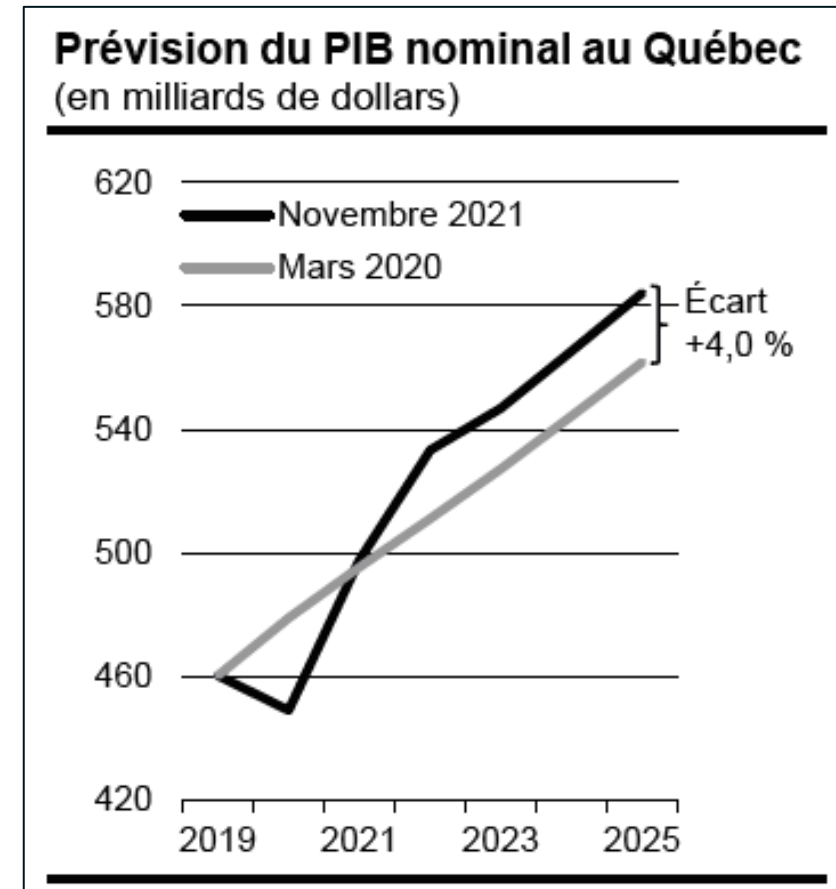
Écart de production

- Le PIB nominal dépasserait même le niveau prévu avant la pandémie dès 2021.
- Le PIB nominal franchirait le seuil de 500 G\$ dès 2022.

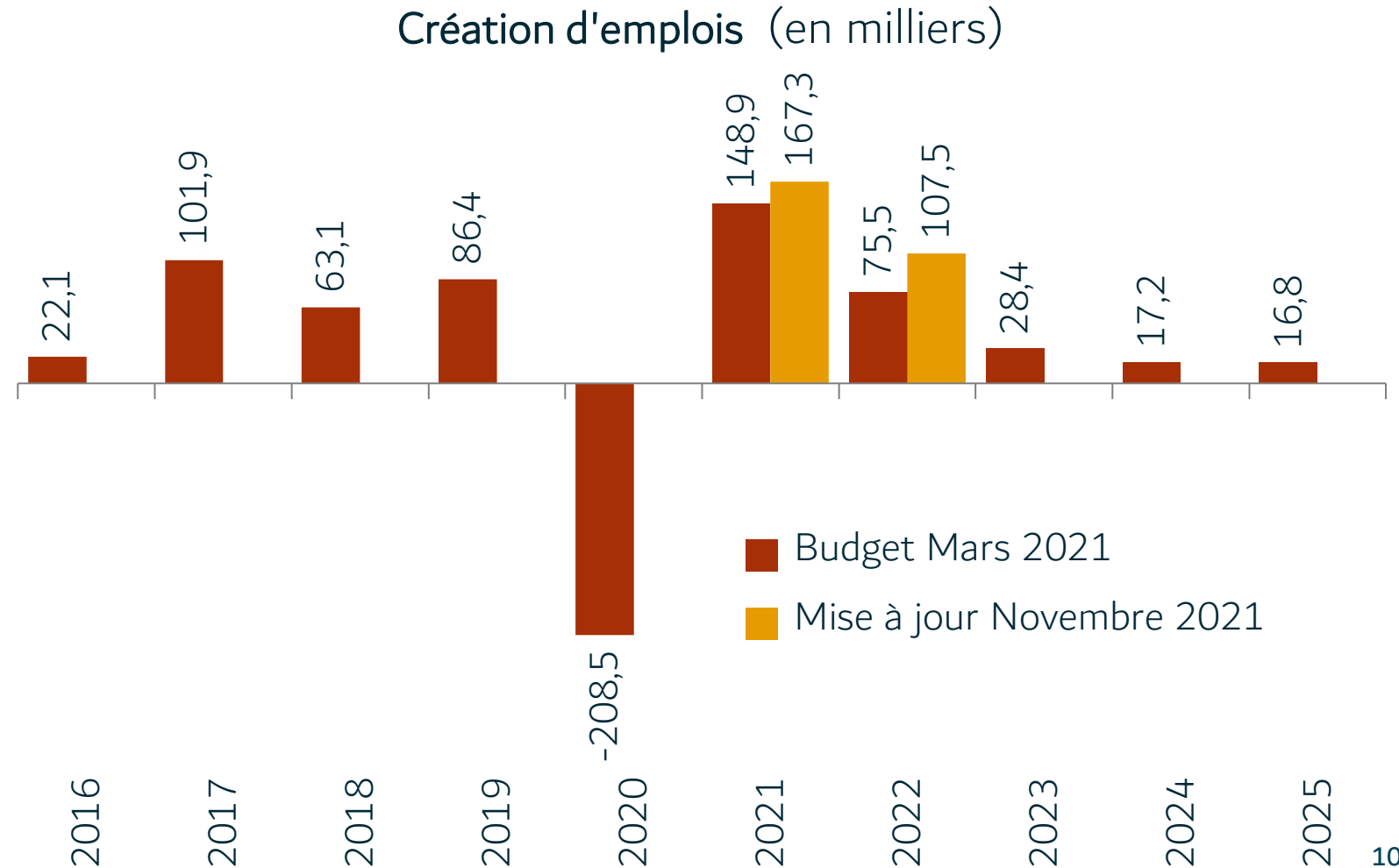
Budget Mars 2021



Mise à jour Novembre 2021

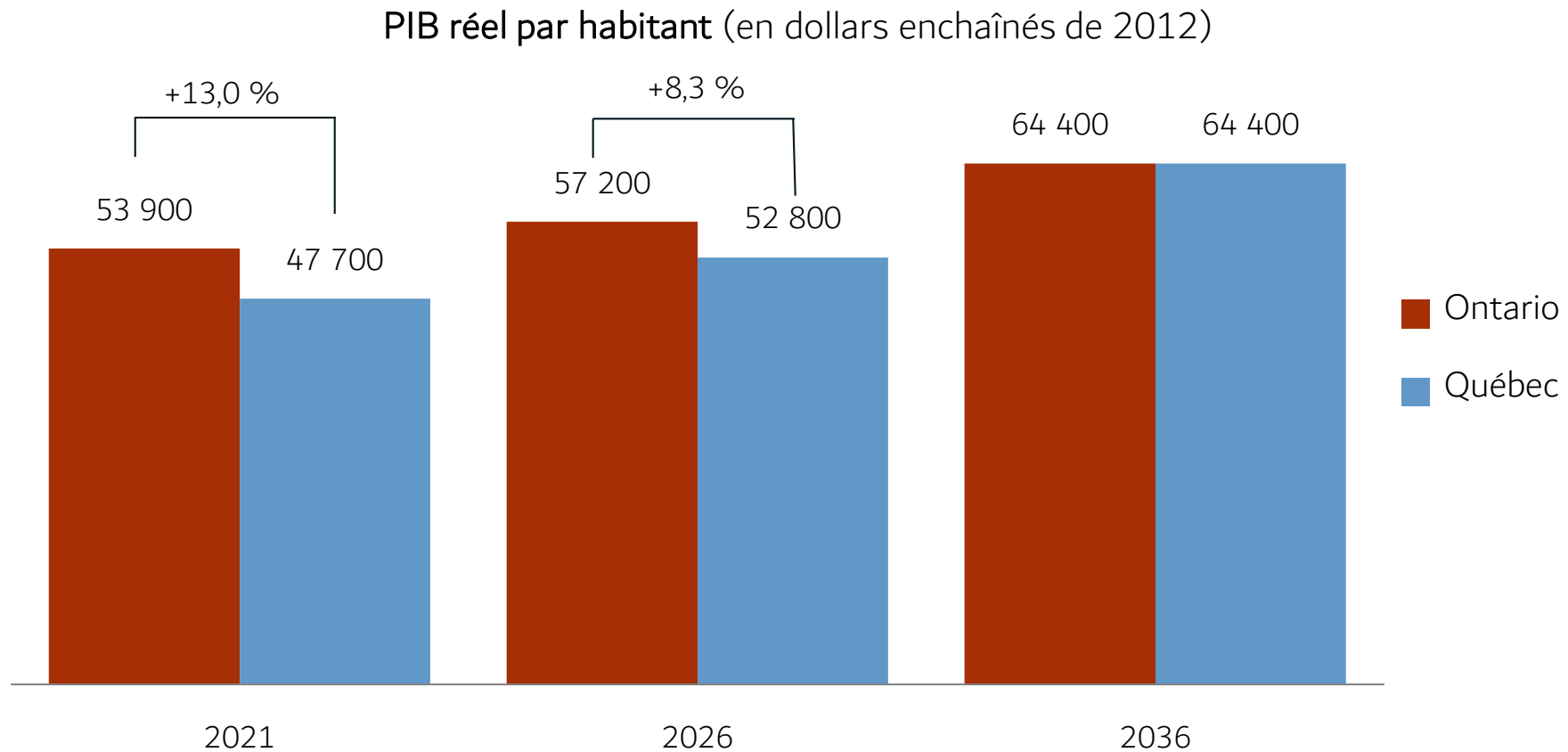


- Malgré la chute des emplois de 208 500 en 2020, il est prévu que le niveau d'avant la pandémie soit retrouvé et dépassé en 2022.
- La mise à jour revoit à la hausse les perspectives d'emploi pour 2021 et 2022, mais n'en présente pas au-delà de 2022.
- Rappelons que la création annuelle d'emploi sera fortement ralentie par la transition démographique, se reflétant dans les niveaux de création d'emploi prévus au budget de mars 2021.



Une cible ambitieuse pour rattraper l'Ontario

- Un objectif d'enrichissement collectif par une cible des plus ambitieuses d'élimination de l'écart de PIB par habitant avec l'Ontario.





Faits saillants

Les finances publiques

Mise à jour économique
et financière du Québec

Réserve de stabilisation



- La réserve de stabilisation facilite la planification budgétaire pluriannuelle du gouvernement → au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire, les surplus passés peuvent être utilisés advenant un déficit
- La réserve agit comme un compteur, constitué des excédents passés → la réserve n'est pas de l'argent en banque.
- La réserve permet le respect de la Loi sur l'équilibre budgétaire pour 2020-2021;
- La portion restante de la réserve sera complètement utilisée en 2021-2022

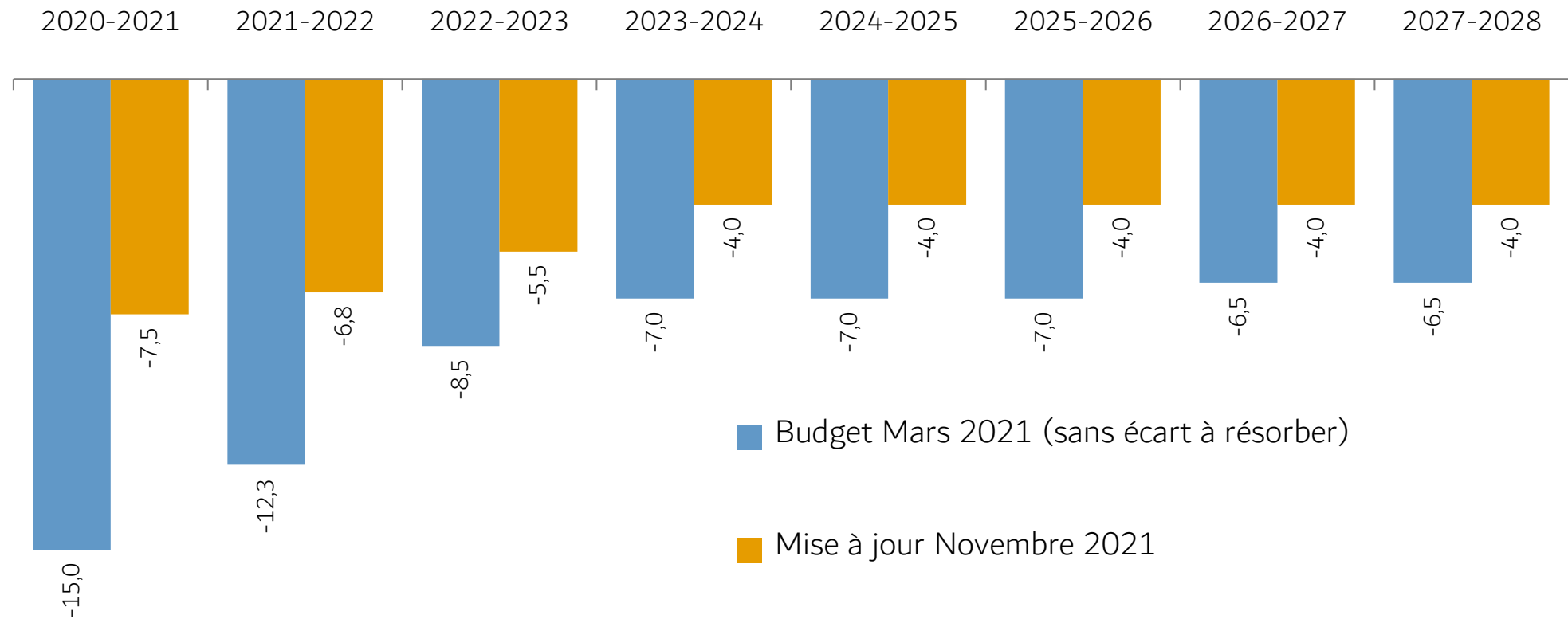
| | 2020-2021 | 2021-2022 |
|---|----------------|---------------|
| Déficit budgétaire avant réserve | 7 539 | 6 847 |
| Déficit budgétaire incluant les modifications comptables* | 10 760 | 6 847 |
| Utilisation de la réserve (à la fin de 2019-2020 = 11 981) | -10 760 | -1 221 |
| Solde budgétaire au sens de la Loi, après réserve | 0 | 5 626 |

*Note : Modifications comptables attribuables à l'effet du changement d'application de la norme comptable sur les paiements de transfert pour les années antérieures à 2020-2021.

Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire

- 2020-2021 : le déficit budgétaire est estimé à 7,5 G\$ avant utilisation de la réserve de stabilisation, en baisse de 7,5 G\$.
- Le déficit structurel estimé à 6,5 G\$ en mars est ramené à 4 G\$.

Solde budgétaire au sens de la Loi, avant réserve de stabilisation (en milliards \$)

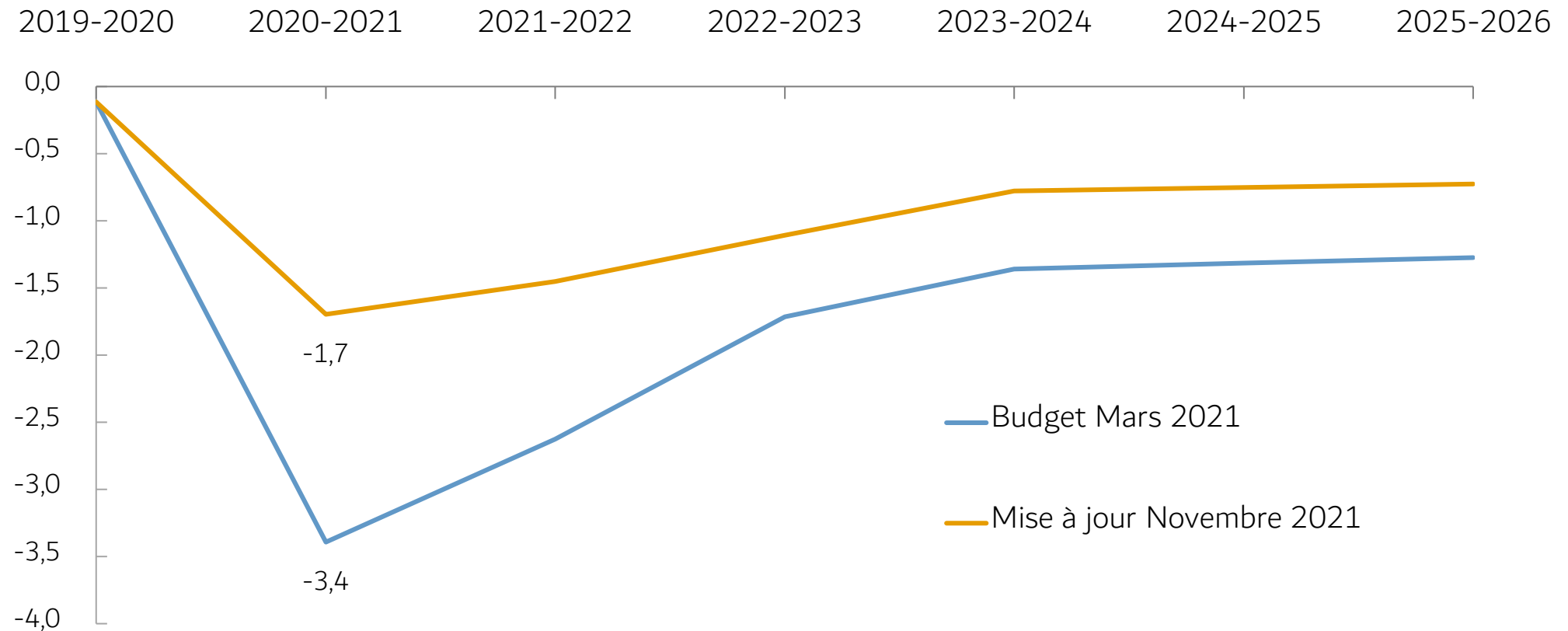


- En mars dernier, le gouvernement a annoncé que la Loi sur l'équilibre budgétaire serait suspendue pour permettre de réduire graduellement le déficit sans nuire à la reprise.
- En dépit d'un déficit structurel de 4 G\$, le retour à l'équilibre budgétaire est prévu d'ici 2027-2028.

Solde budgétaire sur PIB

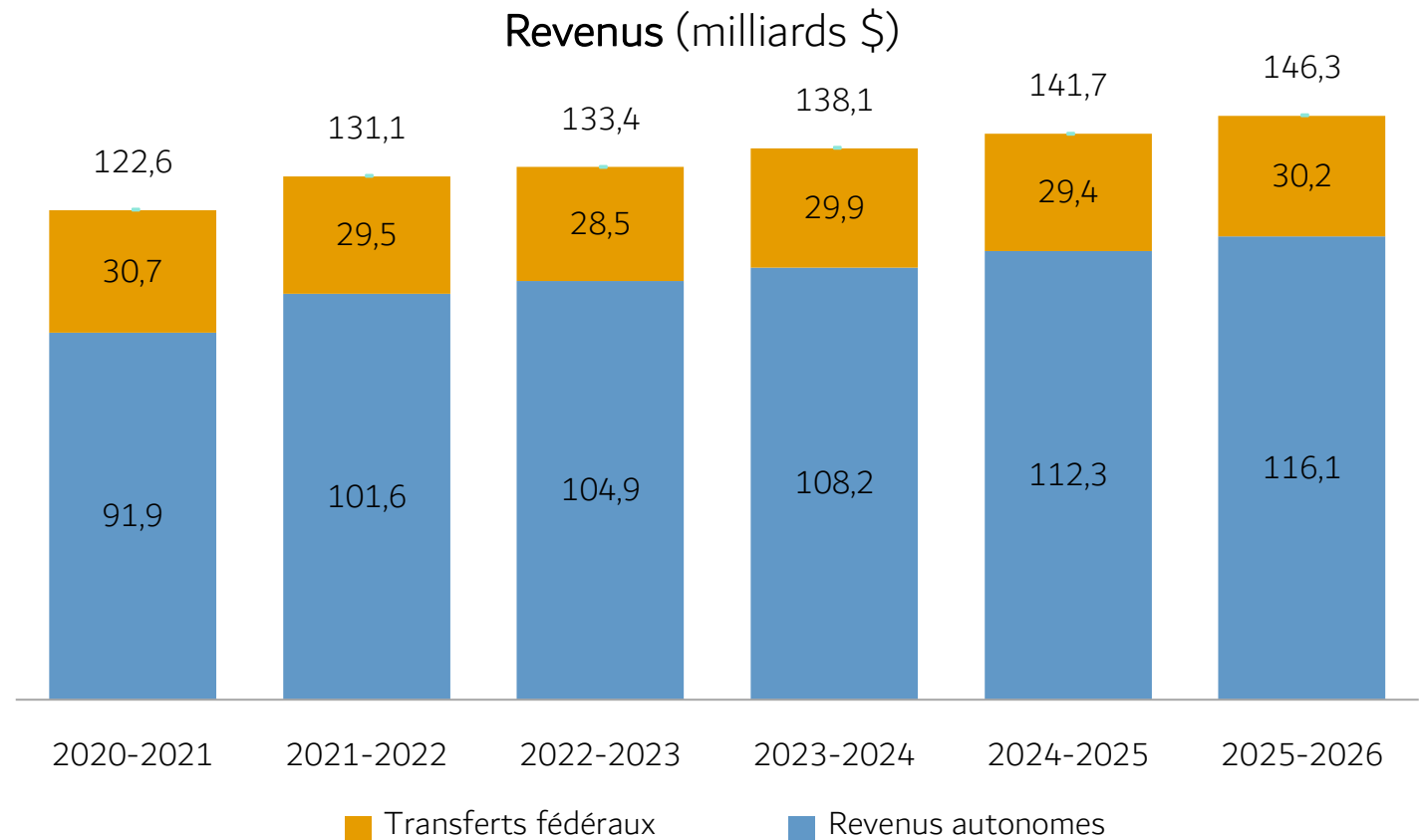
- Le déficit (avant réserve) atteint maintenant -1,7 % du PIB en 2020-2021, une amélioration relativement aux chiffres du Budget de mars 2021 de 3,4 %.

Solde selon la Loi (avant réserve) (en % du PIB)



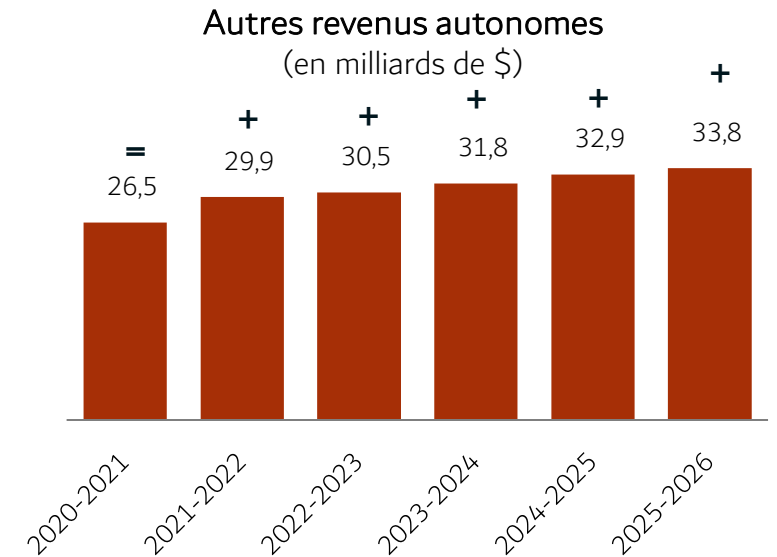
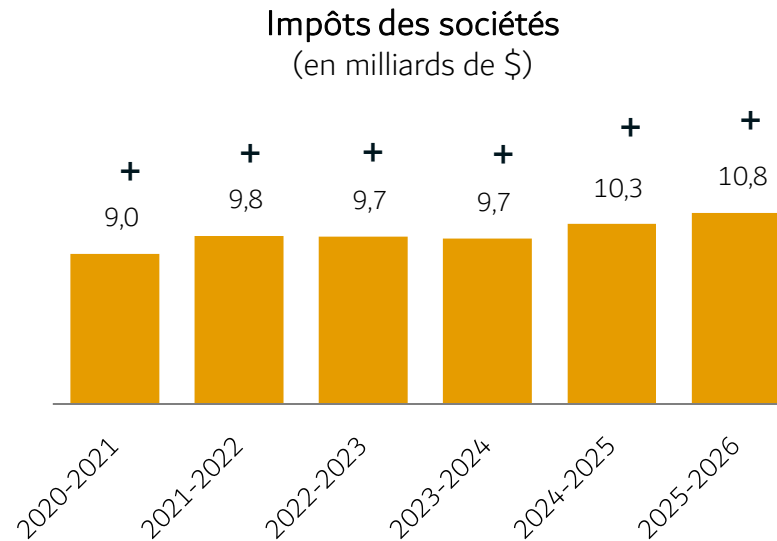
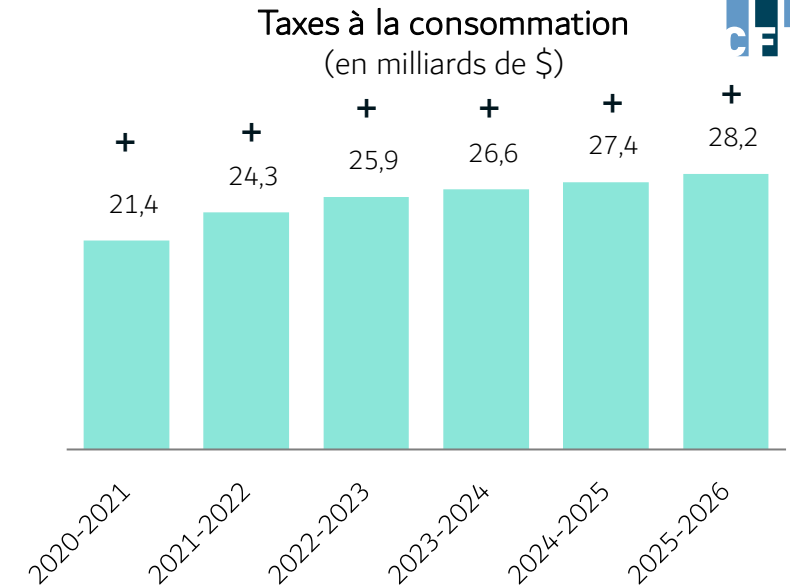
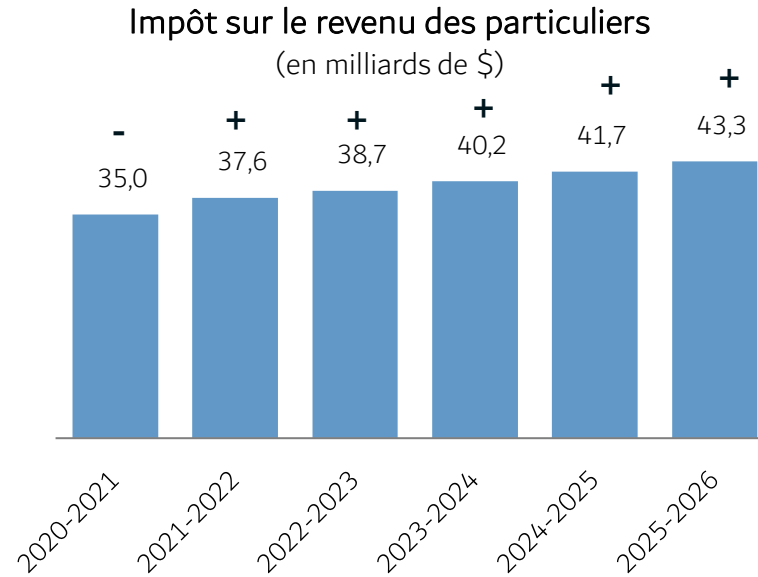
- Pris globalement, les revenus de l'État vont croître de 6,9 % en 2021-2022. À partir de 2023-2024, la croissance annuelle moyenne sera autour de 3 %.

- Par rapport au Budget de mars 2021,
 - les revenus autonomes seraient 6,2 % plus élevés en 2021-2022, reflétant la vigueur de l'économie.
 - les transferts fédéraux sont chaque année plus élevés, en moyenne de 2,8 G\$. L'entente asymétrique sur les services de garde dont la valeur est de 6,0 G\$ sur cinq ans à compter de 2021-2022 en explique une bonne part.



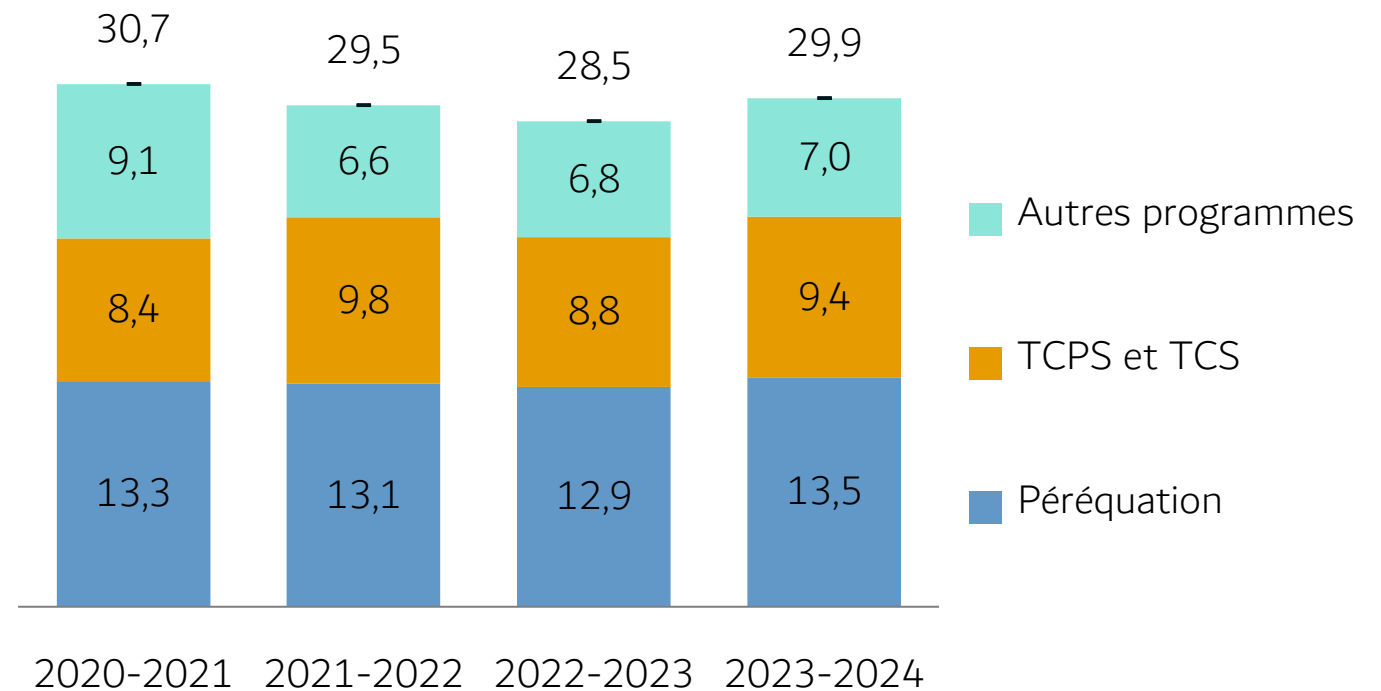
Revenus autonomes

- Les projections sont plus importantes que celles du Budget de mars 2021 pour toutes les sources de revenus autonomes et pour toutes les années.
- En mars 2021, il était prévu que le niveau des impôts des sociétés ne dépasse celui d'avant la pandémie qu'en 2024-2025. Or, dans la mise à jour, le niveau est dépassé en 2020-2021 (9 G\$ versus 8,6 G\$ en 2019-2020).



- À compter de 2021-2022, la composante « autres programmes » des transferts fédéraux inclut notamment l'entente asymétrique sur les services de garde, 6,0 G\$ sur cinq ans.
- En 2021-2022 il y a également une révision due à un versement ponctuel d'une somme de 1,1 G\$ pour appuyer le système de santé et la vaccination.
- Les montants provenant de la péréquation diminuent, résultat de l'amélioration de la situation économique du Québec par rapport à la moyenne canadienne.
 - Pour 2023-2024 toutefois, il y a une révision à la hausse en raison de l'augmentation des prix du pétrole venant accroître les écarts de capacité fiscale entre les provinces.

Transferts fédéraux (en milliards de dollars)



TCS = Transferts pour la santé

TCPS = Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux

Nouvelles initiatives

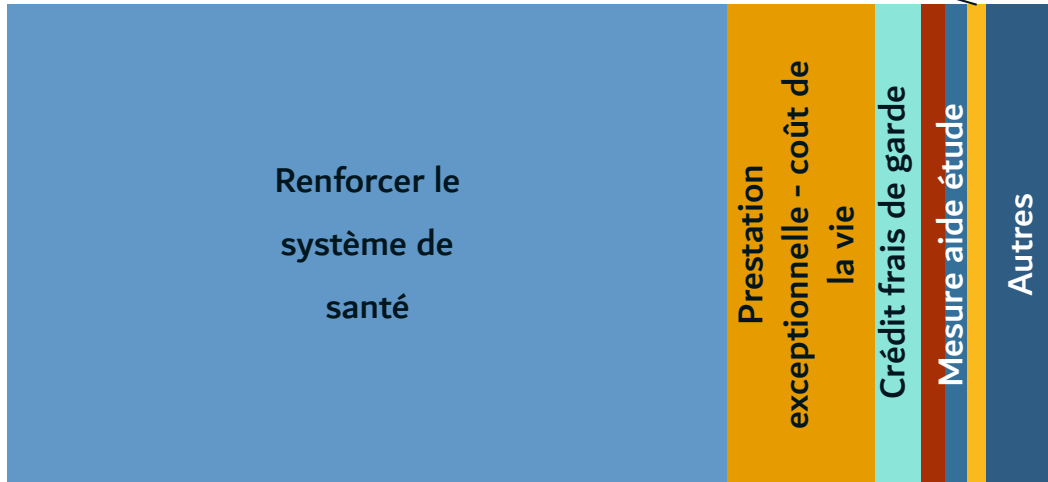
Revenus supplémentaires par rapport au budget de mars 2021 = 8,5 G\$

Amélioration du solde budgétaire (avant réserve) = 5,4 G\$

Nouvelles initiatives nettes d'autres changements = 3,1 G\$

Nouvelles initiatives = 5,2 G\$

Mesures - rareté de main-d'oeuvre



Bonification du soutien aux aînés

MOINS

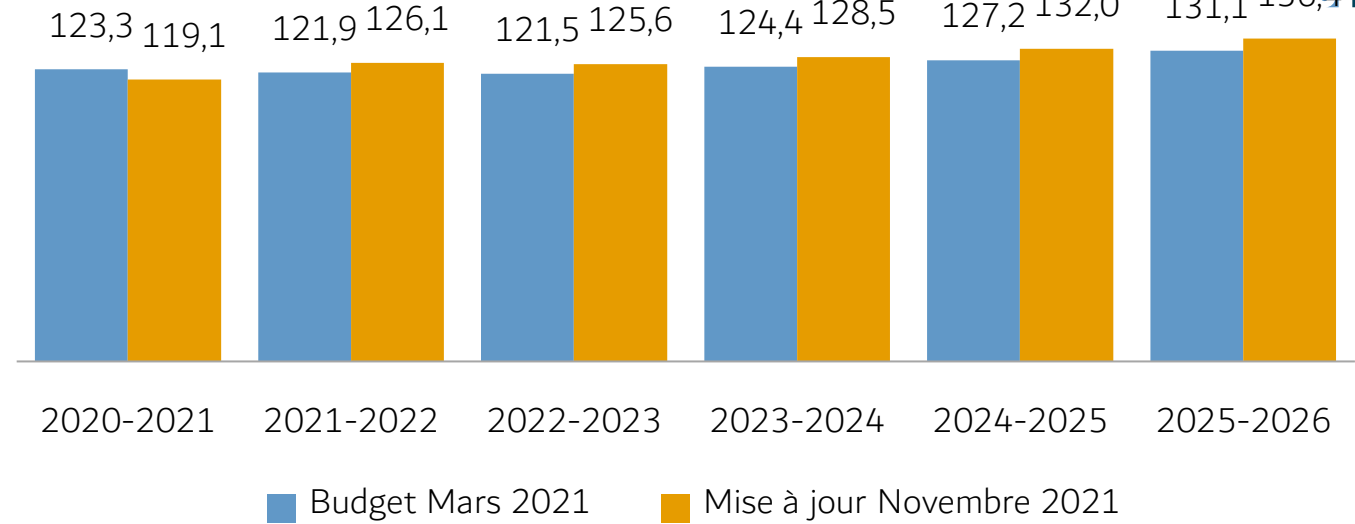
Révisions diverses = 2,1 G\$

- Dépenses de portefeuilles non effectuées
- Service de la dette en moins,
- Mesures COVID-19 moins grande
- Révision normes comptables et diminution de la provision
- Fonds des générations en plus

Dépenses

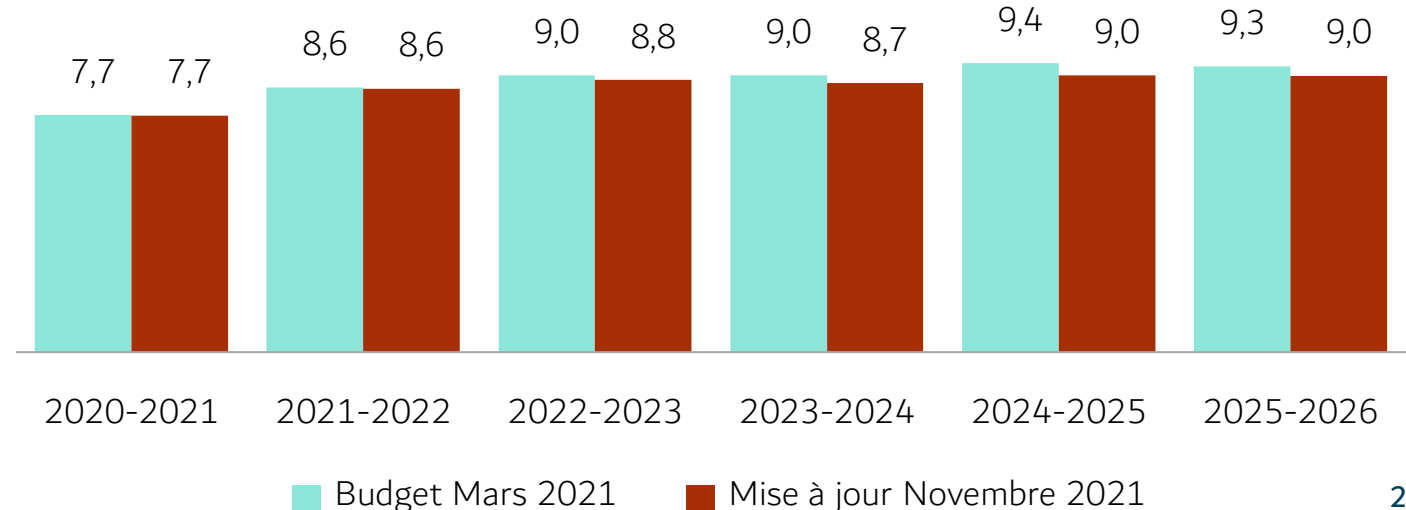
- Même avant la pandémie, la croissance des dépenses de portefeuilles était forte.
- Avec la pandémie, les dépenses de portefeuilles ont significativement augmenté en 2020-2021 (11,1 % incluant les changements de normes comptables et les dépenses COVID-19).
- Les dépenses de portefeuilles devraient être plus élevées que prévu lors du Budget de mars 2021.
- Le service de la dette apparaît plus faible qu'anticipé lors du Budget de mars 2021.

Dépenses de portefeuilles (en milliards \$)



*Note : incluant les changements de normes comptables et les dépenses COVID-19.

Service de la dette (en milliards \$)

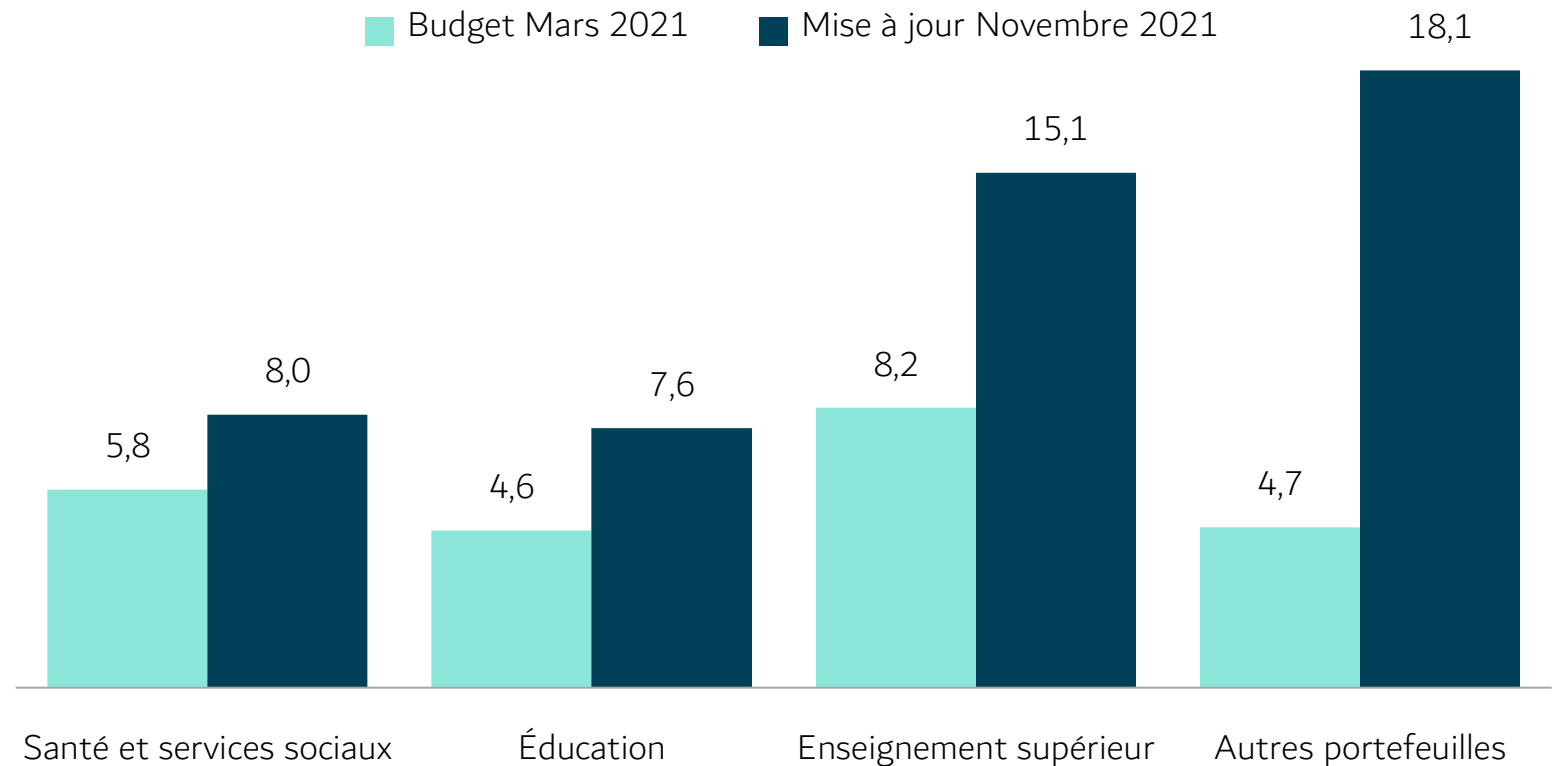


Croissance des dépenses de portefeuilles

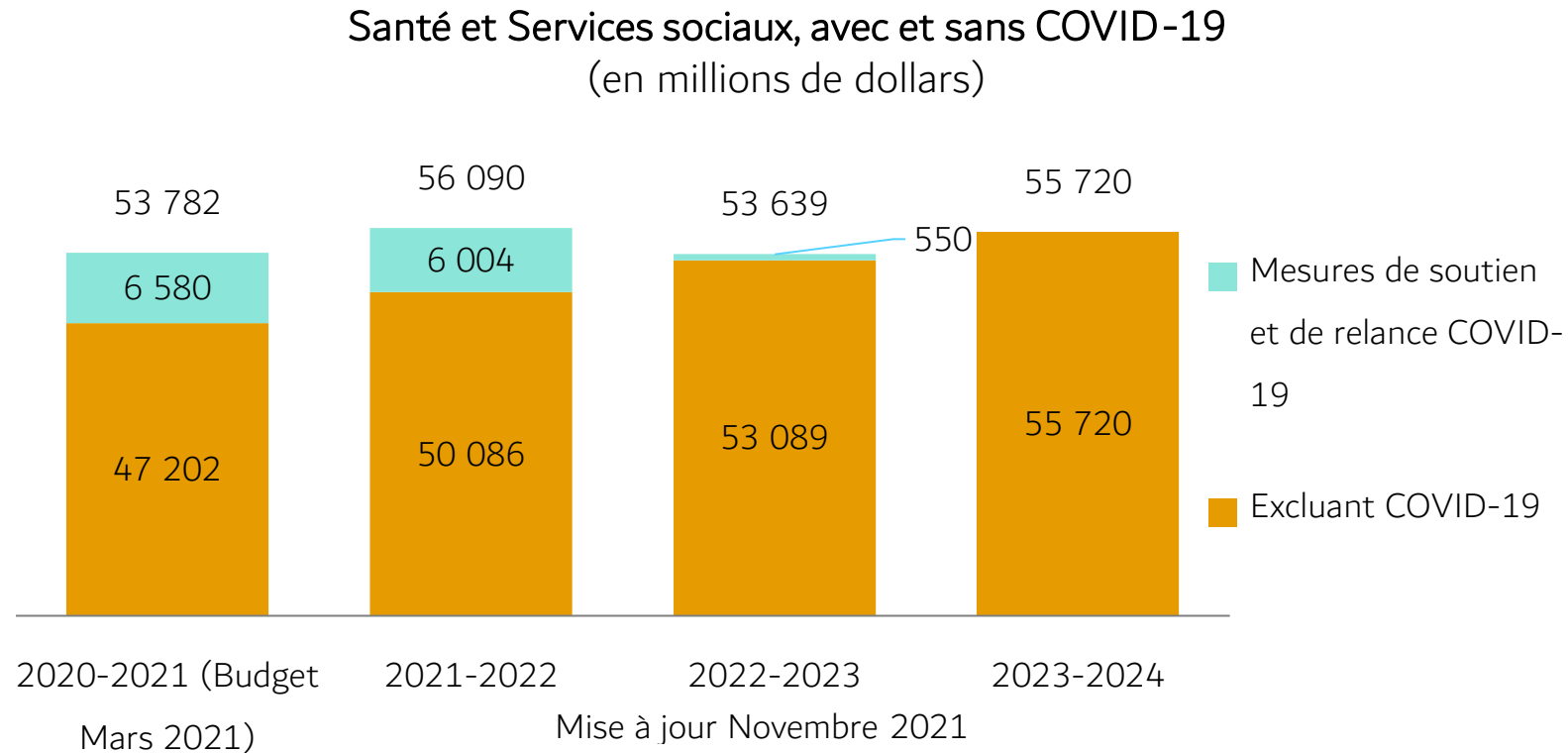
- Le taux de croissance des dépenses par portefeuille en 2021-2022 est projetée à des taux significativement plus élevés que ceux prévus lors du Budget de mars 2021.

- Notez que les mesures de soutien et de relance COVID-19 ne sont pas incluses aux chiffres de dépenses par portefeuille utilisés ici.
- Pour Enseignement supérieur, il est indiqué que l'importante croissance est notamment attribuable à la reprise d'activités qui ont été limitées ou annulées en 2020-2021 et à la hausse des projets d'infrastructures en 2021-2022.

Taux de croissance des dépenses par portefeuille, 2021-2022 (en %)



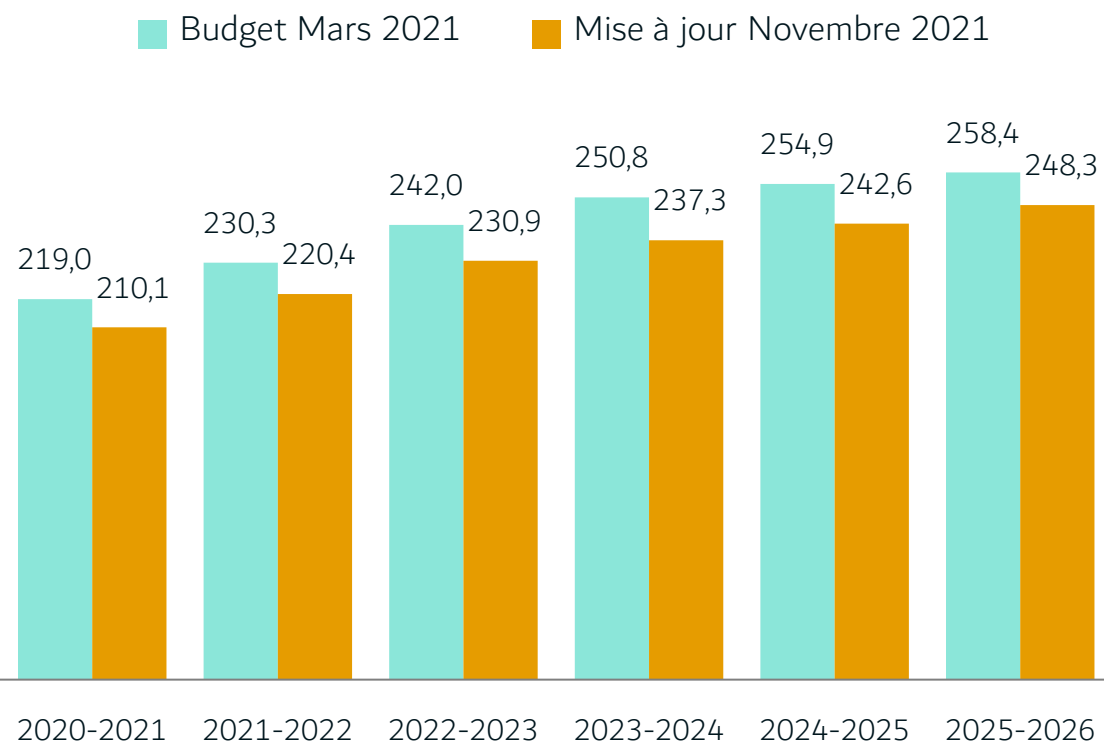
- Les mesures de soutien et de relance COVID-19 dans le portefeuille Santé et Services sociaux atteindront 6,0 G\$ en 2021-2022, niveau plus élevé que ce qui était prévu au Budget de mars 2021 (2,4 G\$).
- Sans les dépenses associées à la COVID-19, la croissance des dépenses de santé serait de 6 % en 2022-2023.



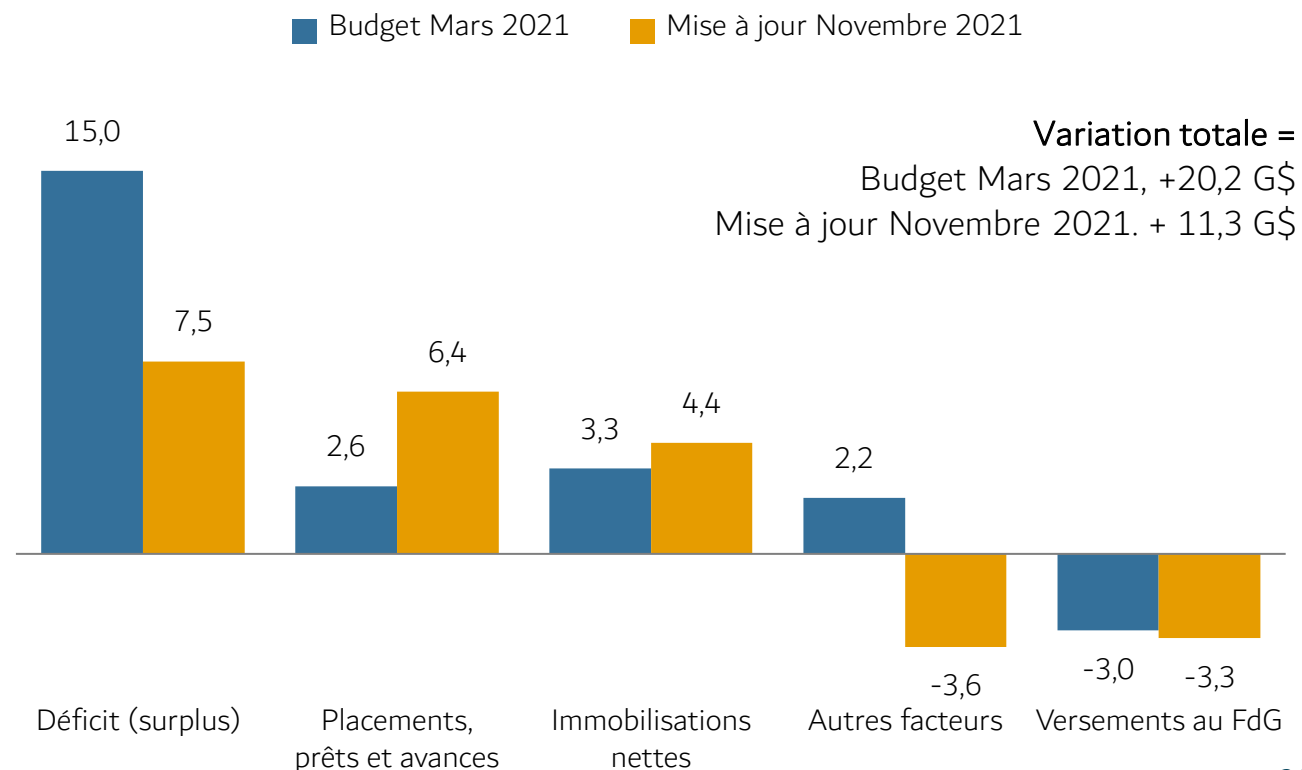
Dettes brute

- La dette brute devrait s'établir à 210 G\$ au 31 mars 2021, 8,9 G\$ de moins que prévu au Budget de mars 2021.
 - Cette révision est due à plusieurs facteurs, mais en grande partie au déficit moindre.

Dettes brute (en G\$)



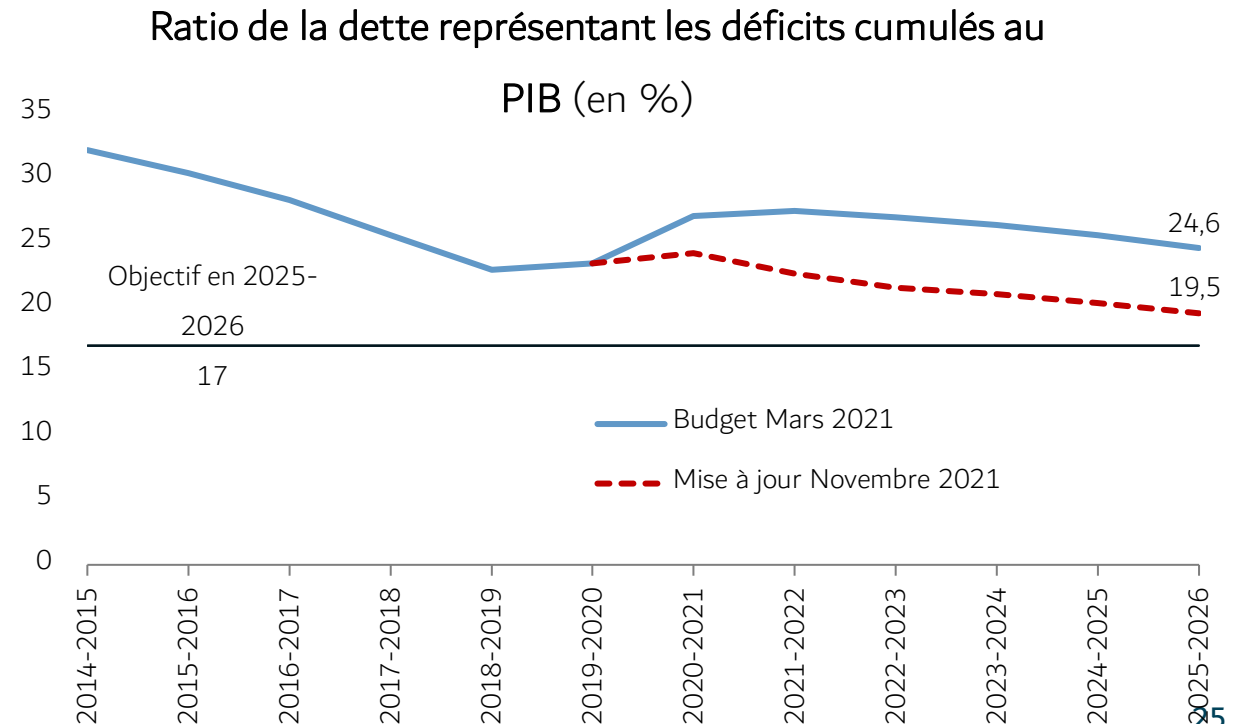
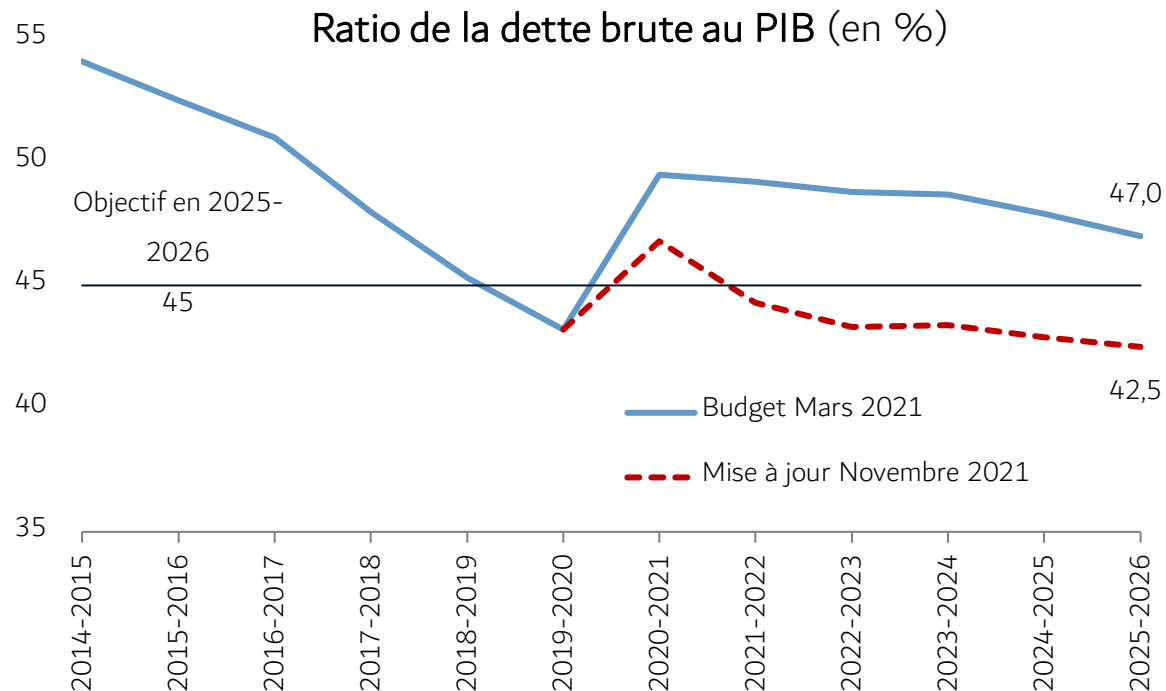
Facteurs d'évolution de la dette brute, 2020-2021 (en G\$)



Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations



- La mise à jour montre que le ratio de la dette brute au PIB atteindrait maintenant 42,5 % au 31 mars 2026. En fait, le ratio serait sous la cible de 45 % de la Loi dès 2021-2022.
- Toutefois, malgré les améliorations notables, le ratio de la dette représentant les déficits cumulés au PIB atteindrait 19,5 % au 31 mars 2026. L'objectif de la Loi étant de 17 %, la cible ne serait pas atteinte.
- Le gouvernement a indiqué qu'il proposera des changements à apporter à la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations.





Faits saillants

Mesures budgétaires et fiscales touchant les particuliers

Mise à jour économique
et financière du Québec

Indexation du régime d'imposition des particuliers



- Indexation de 2,64 % pour l'année d'imposition 2022
 - Variation en pourcentage de l'IPC du Québec, excluant l'alcool, le tabac et le cannabis récréatif, période de 12 mois se terminant le 30 septembre 2021.
 - Taux d'indexation le plus élevé depuis 10 ans.
 - Croissance de l'indice des prix à la consommation pourrait approcher 4 % au dernier trimestre de 2021, mais sera reflétée seulement dans l'indexation du régime fiscal en 2023
 - justifie la mise en place ponctuelle de la Prestation exceptionnelle pour le coût de la vie.

Novembre 2021

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

**PARAMÈTRES
DU RÉGIME D'IMPOSITION
DES PARTICULIERS
POUR L'ANNÉE D'IMPOSITION 2022**

Votre
gouvernement

Québec

Mise en place de la Prestation exceptionnelle pour le coût de la vie

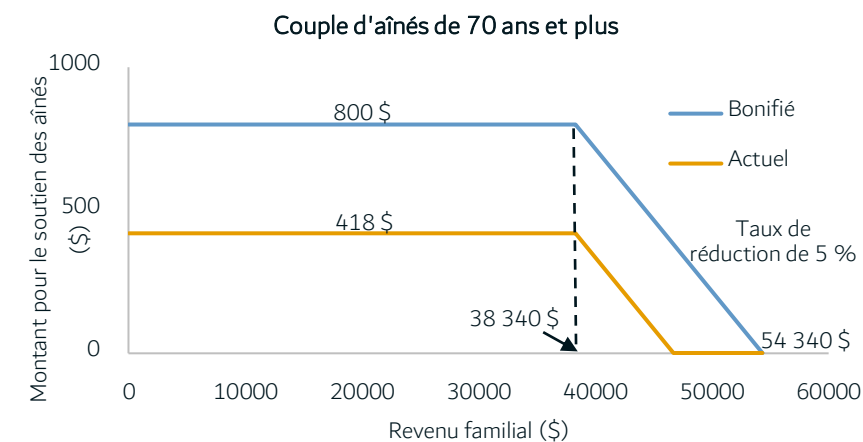
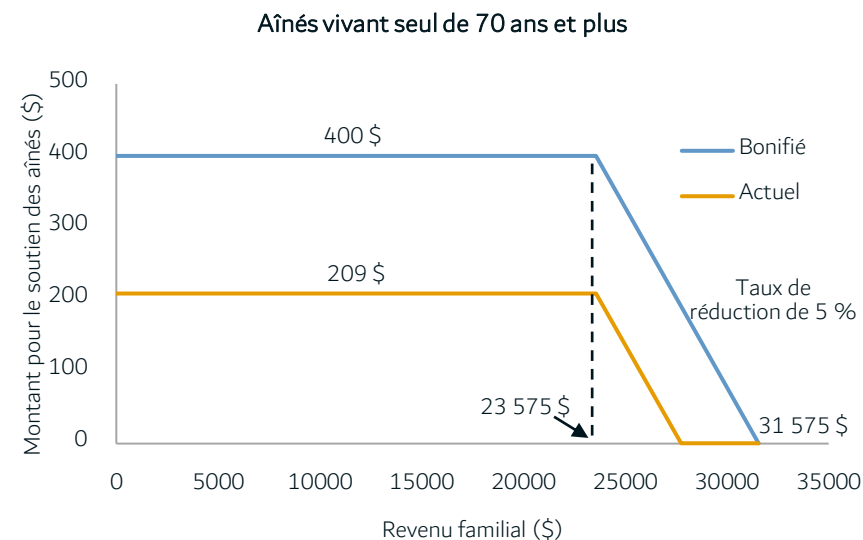


- Crédit d'impôt remboursable visant la hausse du coût de la vie
- Montant forfaitaire, non réductible en fonction du revenu:
 - 400 \$ pour les couples
 - 275 \$ pour les personnes vivant seules
 - 200 \$ pour les personnes vivant en colocation
- Critère d'admissibilité: bénéficiaire du crédit d'impôt pour la solidarité dans l'année, ce qui correspond à un revenu familial en 2020 de:
 - 50 645 \$ ou moins pour une personne vivant seule;
 - 55 912 \$ ou moins pour un couple.
- Versement à compter du 24 janvier 2022
- Environ 3,3 millions de bénéficiaires
- Coût: 740 M\$ pour 2021-2022

Bonification du montant pour le Soutien des aînés

- Le montant pour le Soutien des aînés passe d'un maximum de 209 \$ à 400 \$ à partir de l'année d'imposition 2021
- Pour en bénéficier, le revenu familial doit être inférieur à:
 - 31 575 \$ pour un aîné vivant seul;
 - 54 340\$ pour un couple dont les conjoints sont âgés de 70 ans ou plus.
- Le montant demeure réductible en fonction du revenu à partir d'un revenu familial de
 - 23 575 \$ pour un aîné vivant seul;
 - 38 340 \$ pour un couple.

➔ *Impact financier : 688,8 M\$ sur 5 ans*



Bonification du crédit d'impôt remboursable pour frais de garde

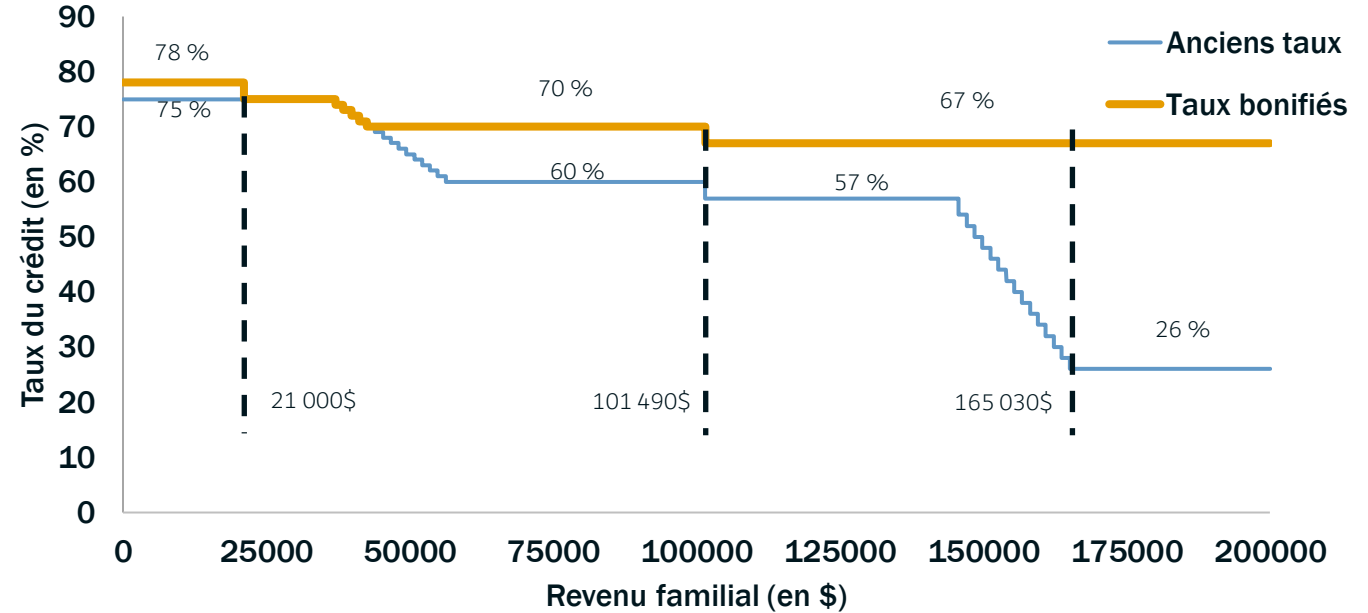


■ Augmentation du plafond du crédit

- Maximum 10 400 \$ en 2021
- Équivaut à plus de 43 \$/jour pour 240 jours de garde
- Indexé annuellement à partir de 2022

■ Modification de la structure du crédit:

- Ajout d'un nouveau pallier de 78 % pour les ménages dont le revenu familial n'excède pas 21 000 \$.
- Augmentation à 70 % du taux du crédit pour les ménages ayant un revenu familial entre 43 880\$ et 101 490 \$ et à 67 % pour les ménages ayant un revenu familial supérieur à 101 490 \$.



➔ *Impact financier : 1 081 M\$ sur 5 ans*

Autres mesures pour les particuliers

- Augmenter l'enveloppe du Supplément au loyer: **35 M\$** sur 5 ans
- Moderniser le programme Allocation-logement: **147 M\$** sur 5 ans
- Reconduire la bonification temporaire de l'aide financière aux études: **329 M\$** sur 2 ans



Faits saillants

Mesures budgétaires et fiscales visant à contrer la rareté de main-d'œuvre

Mise à jour économique
et financière du Québec

- Sommes consacrées à combler les besoins de main-d'œuvre
 - 953 M\$ / 5 ans : secteur de la santé et des services sociaux
 - 551 M\$ / 5 ans : secteur de l'éducation
 - 213 M\$ / 5 ans : secteur des services de garde à l'enfance
 - 1 115 M\$ / 5 ans: secteur du génie et des technologies de l'information
 - 70 M\$ / 5 ans: secteur de la construction
- Au total, un impact financier de 2,9 G\$ sur 5 ans pour former, requalifier et attirer 170 000 travailleurs vers ces secteurs.

■ Prime salariale temporaire pour les retraités du secteur public et des services de garde

- Personnel infirmier
- Préposés aux bénéficiaires
- Psychologues
- Travailleurs sociaux
- Agents de relations humaines;
- Enseignants (primaire et secondaire)
- Techniciens en éducation spécialisées
- Techniciens en services de garde en milieu scolaire
- Éducatrices en service de garde éducatif à l'enfance

■ Compensation pour la non-participation de l'employeur au régime de retraite

➔ *Impact financier : 60 M\$ sur deux ans, inclus dans le 2,9 G\$ discuté précédemment*

■ Bourses incitatives

- Jusqu'à 9 000 \$ pour un programme collégial de 3 ans;
- Jusqu'à 20 000 \$ pour un programme universitaire de 4 ans.
- En sus du programme de prêts et bourses, pour les étudiants de certaines professions du secteur de la santé et services sociaux, de l'éducation, des services de garde à l'enfance, du génie et des technologies de l'information

➔ *Impact financier : 1,7 G\$ sur cinq ans, inclus dans le 2,9 G\$ discuté précédemment*



Faits saillants
**Mesures budgétaires et
fiscales touchant les sociétés**
Mise à jour économique
et financière du Québec

Principales mesures touchant les sociétés en vue d'accélérer la croissance de la productivité des entreprises



- Accroître le financement de projets d'investissement d'entreprises
 - Appui financier qui s'ajoute aux mesures déjà annoncées visant à :
 - accroître la productivité, la compétitivité et l'expansion des entreprises;
 - accélérer la numérisation et l'automatisation;
 - réduire l'empreinte environnementale.

→ *Impact financier : 160 M\$ sur 5 ans*

- Soutenir la mise en place des premières zones d'innovation et de projets innovants
 - Appui financier qui s'ajoute aux mesures déjà annoncées visant à :
 - faciliter le passage de l'idée au marché en réunissant chercheurs, entreprises et employés.

→ *Impact financier : 190 M\$ sur 5 ans*

- Détails à venir



Et aussi

Mise à jour économique
et financière du Québec

- Continuer à brancher les québécois à internet haute vitesse : **94 M\$** sur 2 ans
- Soutenir la relance du milieu culturel québécois : **53 M\$** (dont 46 M\$ en 2021-2022)

Appel à la communauté des économistes universitaires

- Le ministère des Finances a lancé, en juillet dernier, un appel à la communauté des économistes universitaires. Des propositions ont été sollicitées sur divers sujets dont :
 - Cibles ou règles budgétaires pour assurer une saine gestion des finances publiques,
 - Rôle que peuvent jouer la fiscalité et l'aide directe et indirecte dans l'accroissement du potentiel économique du Québec et dans la lutte contre les changements climatiques.
- La Chaire a répondu positivement à cet appel en préparant quelques études, dont une relative aux règles budgétaires.
- Cette dernière, préparée en collaboration avec le Comité des politiques publiques de l'Association des économistes québécois, le CIRANO et l'Institut du Québec, sera diffusée dans la semaine du 29 novembre 2021.



Chaire en fiscalité et en finances publiques

LES RÈGLES BUDGÉTAIRES DU QUÉBEC : RÉFLEXIONS D'UN PANEL D'EXPERTS

Réponse à l'appel à la communauté des économistes universitaires afin de recueillir des propositions en lien avec la saine gestion des finances publiques et le rôle que peut jouer la fiscalité dans l'atteinte des objectifs du gouvernement

Collectif
Novembre 2021

avec la collaboration de



Et après ?

Pour consulter la mise à jour économique et financière du Québec

http://www.finances.gouv.qc.ca/MAJ2021/documents/fr/AUTFR_lepointNov2021.pdf

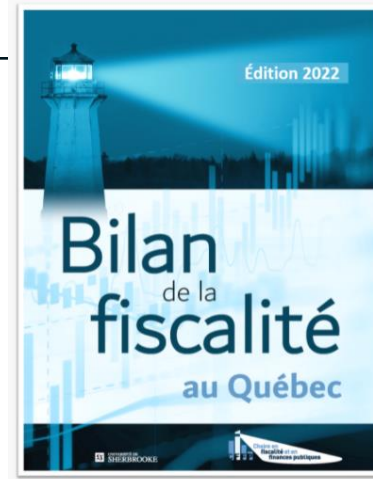


Conférence du ministre des Finances, Eric Girard sur sa mise à jour économique.

**Animation : Luc Godbout,
lundi 29 novembre 2021**

de 12 h 30 à 13 h 30,

Pour plus de détails et pour inscription [ici](#).



**Lancement de l'Édition
2022 du Bilan de la
fiscalité au Québec
Animation : Stéphanie
Grammond**

**Conférencier d'honneur : M. Eric Girard,
Ministre des Finances du Québec
Tour d'horizon du Bilan : Luc Godbout
14 janvier 2022 de 11 h 45 à 13 h 15**

